Transcription : Le système pénal

Sarah Loin de conduire les coupables à se réformer, la prison semble encourager la récidive. J’ai récemment appris que le risque de récidive est nettement plus élevé pour les anciens détenus que pour ceux qui ont été condamnés à une peine alternative. L’incarcération est devenue une réponse banale et elle n’est pas suffisamment remise en question.

Louis La prison coûte beaucoup plus cher à la collectivité que les peines alternatives comme le bracelet électronique. Il est vrai que les prisons sont surpeuplées – en Belgique on compte plus de douze mille détenus pour une capacité théorique de dix mille unités – mais au lieu de faire construire de nouvelles cellules le gouvernement devrait investir plus dans des centres de réinsertion.

Hugo Actuellement, la justice prononce trop de courtes peines pour des délits mineurs, trop de condamnations à l’encontre de personnes malades ou toxicomanes qu’il vaudrait mieux soigner qu’enfermer. La prison devrait être la peine ultime pour ceux qui la méritent, par exemple les meurtriers. Là, elle est justifiée dans l’intérêt des proches de la victime.

Manon À mon avis, la prison a un effet dissuasif incontestable, comme toutes les peines sévères. Prenons l’exemple de la sécurité routière. C’est la certitude de la sanction qui a modifié les comportements, pas les multiples campagnes de sensibilisation, aussi inefficaces les unes que les autres. Ce qui est valable pour la délinquance routière est vrai pour les autres types de délinquance aussi.

Clément L’alternative à la prison c’est la liberté, surveillée, mais liberté tout de même. Si on est convaincu que le délit qu’on est sur le point de commettre sera puni uniquement par un bracelet limitant la liberté on aura du mal à résister à la tentation. Si tous les délinquants savaient qu’ils risquent une peine de prison, le nombre de délits commis en France serait dix fois moins élevé.